

La FNEC FP FO 81 informe les personnels suite à la visite CHSCT du collège Louis Pasteur de Graulhet réalisée le 18 mai 2021. Cette information est basée sur des extraits du compte rendu validé par l'ensemble des représentants des personnels en attente d'une présentation en CHSCT.

Lors des entretiens réalisés par les membres du CHSCT, les problèmes suivants ont été évoqués par les collègues présents :

Problèmes liés à la température et au bruit.

Au niveau 7, plus particulièrement, des enseignants parlent d'une passoire thermique. Les salles exposées au sud sont très inconfortables. Il y a peu d'aération. Il y fait très froid l'hiver et très chaud l'été.

Ces éléments sont confirmés par d'autres collègues qui sont amenés à intervenir sur les mêmes lieux (examens, surveillance). Les salles du 7 ème étage sont souvent évoquées. Ces salles sont trop vétustes.

Pour le gymnase, des RSST ont été remplis depuis plusieurs années pour le problème des canalisations qui ont cédées avec le froid. Les températures sont difficiles à supporter. Cette année rien n'est remonté à ce sujet car les restrictions liées à la crise sanitaire n'ont pas permis l'utilisation du gymnase.

Plusieurs enseignants parlent également de nuisance sonore. C'est un établissement très bruyant. Les travaux en cours ont amplifié ce désagrément avec l'utilisation des chalumeaux. D'autres fois, le passage de la tondeuse empêche de travailler.

Il fait parfois très froid, au 7ème étage, les élèves gardent leur manteau en classe.

Une enseignante témoigne du problème thermique : « on peut démarrer le matin à 28° ». Des relevés de température sont faits, mais c'est une situation qui perdure malgré les remontées faites par les personnels. Des ventilateurs ont été achetés sur les deniers personnels et après de nombreuses demandes (malgré 7 ans d'attente) pour palier la chaleur dans certaines classes.

Il est question aussi du problème de l'ouverture des fenêtres qui ne peut se faire, empêchant l'aération et la régulation thermique.

Problème d'infiltration dans les salles de classe :

Un enseignant parle d'un mur de la classe qui s'effrite, d'un bureau inondé. Les derniers travaux effectués n'ont pas permis de résoudre les fuites parce que d'autres fuites se sont révélées depuis. Il y a du ruissellement sur le mur, malgré les travaux.

Avec l'aération des locaux, les fenêtres sont ouvertes et parfois la pluie tombe sur les PC.

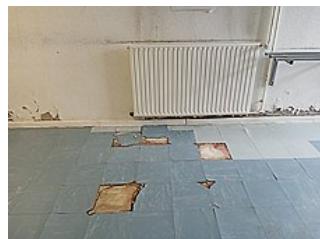


Infiltrations dans les salles de classe

Vétusté des locaux :

Des enseignants témoignent de salles très étroites au niveau 7. Un enseignant parle d'une salle de

classe avec 25 places assises pour 28, voir 30 élèves. Des enseignants témoignent de surfaces de classes souvent insuffisantes et des paillasses aussi insuffisantes dans les salles de sciences en nombre de places.



Etat dégradé des locaux (toilettes élèves, cage d'escalier, self)

Sentiment d'insécurité :

Beaucoup d'inquiétudes exprimées, les enseignants ne se sentent pas en sécurité.

L'épisode de l'incendie est évoqué avec pour certains enseignants des incohérences au niveau des réponses apportées par l'administration.

Ils signalent des luminaires (néons) et des câbles qui tombent parfois du plafond.

La porte secondaire pour l'évacuation des élèves est bloquée par 4 tables, faute de place.

Un enseignant parle de chutes nombreuses chez les élèves du fait des nombreux escaliers à emprunter.

Un enseignant se dit très inquiet sur la tenue des travaux à venir, du fait de la situation et de l'accès. Ils veulent des réponses sur les travaux envisagés. Les premiers travaux de réfection effectués ont été très mal vécus.

Dans une salle de classe, il n'y a qu'une porte pour les évacuations.

Concernant l'évacuation, est évoqué aussi le problème de l'escalier extérieur qui ne va pas jusqu'au septième étage.

Les personnels s'interrogent sur la fréquentation et le nombre de passages des élèves sur la passerelle, est-elle vraiment adaptée à un si grand nombre d'élèves ?

Il y a aussi une inquiétude par rapport à la présence d'amiante qui est avérée sur l'établissement.

Il est également évoqué la situation de la vie scolaire qui est mal placée, trop éloignée des cours de récréation dont la surveillance devient difficile.

Défiance à l'égard de l'administration :

Les enseignants témoignent aussi leur inquiétude et leur défiance à l'égard de l'administration, ils sentent peu de soutien. Ils ont le sentiment de ne pas être entendus par l'administration. Les mots suivants reviennent : découragement, épuisement.

L'audience demandée auprès de la DSDEN, n'a pas apporté, pour eux, de réponse satisfaisante.

Un ras le bol général aussi par rapport à la baisse annoncée de la DGH pour la rentrée 2021 qui fait craindre la disparition des projets et la baisse des résultats des élèves. Les tests procédés en 6ème cette année montrent des résultats faibles.

Une enseignante dit : On est les « laissés pour compte », la crise sanitaire a amplifié les problématiques. Il en ressort un problème de confiance, on parle de « summum du pas de vagues »,

« tous les ans nous réclamons de meilleures conditions de travail, cela fait 9 ans que nous bataillons pour l'amélioration. »

L'incident des chutes de briquettes est évoqué ainsi que le problème des remontées des inscriptions au registre qui ne se sont pas faites.

Certains personnels ne se sentent pas soutenus par la direction, ils parlent de « conflit d'intérêts ».

Une enseignante se dit en colère et très fatiguée. Elle ne sent pas de soutien de l'administration.

Une enseignante parle d'une incompréhension sur le principe de quotas appliqués au niveau des photocopies, du matériel mis sous clé et des réflexions faites par l'administration à l'occasion d'une demande. Un autre parle des 2 photocopieuses hors fonctionnement.

Un enseignant ne comprend pas pourquoi des élèves qui ont écrit à la Dasen sur les problèmes du bâtiment ont été convoqués par le principal.

Les suggestions faites par des enseignants ne sont pas prises en compte par l'administration.

Un enseignant parle du remplacement de toutes les fenêtres effectuées sans que l'avis des enseignants ne soit pris en compte, par exemple la demande de la mise en place de demi-fenêtres.

Problématique liée au réseau électrique et informatique :

Un enseignant parle de l'équipement informatique : 15 ordinateurs dont 2 en panne, pour 28. Il y a aussi le problème récurrent du réseau informatique qui tombe en panne. Il évoque également un problème de prises électriques qui pendouillent et un éclairage relié à la terre.

Un enseignant parle également du circuit électrique souvent en panne.

Pour les enseignants d'EPS, il n'y a qu'un seul ordinateur qui est trop vieux, trop vétuste. Il y a un problème de stockage du matériel (pas de local attitré ; vol et dégradation du matériel) et également le problème de la connexion avec les outils informatiques.

Accumulation des problèmes au quotidien :

Un enseignant parle de petits problèmes qui s'accumulent, fenêtres qui ne s'ouvrent pas ou qui ne se ferment pas, stores bloqués parfois.

Saturation de certains enseignants qui sont depuis longtemps sur ce collège (10 ans) mais qui ne supportent plus leurs conditions de travail. Des collègues sont partis pour des raisons de santé, par épuisement. Un collègue parle d'un établissement qui dégrade les conditions de travail.

La gestion de classe est parfois problématique en raison des conditions de travail.

Dans le gymnase, le déplacement du gros matériel provoque beaucoup de poussière. Le gymnase est difficile à nettoyer (problème d'entretien). Il y a aussi un problème avec la piste extérieure, qui est très dégradée : de gros écarts de niveaux avec des fissures apparentes. Des courriers ont été envoyés et des alertes sur l'état des structures faites auprès de la hiérarchie.

Enfin, des dégradations et des vols de matériel sont mentionnés sur le gymnase. Un rendez-vous a été demandé à la mairie, en attente de réponse. Les ateliers de menuiserie, utilisés pour des activités physiques posent aussi d'autres problèmes.

Un enseignant handicapé dit ne pas avoir de place parking disponible en raison des travaux. Il parle de souffrance au travail en raison des étages montés quotidiennement, il a des douleurs partout. Pour lui, la structure est à revoir. Il signale également le problème de l'amiante présente dans les murs et le sol.

Il est évoqué aussi la pression des parents, par mail.

Il y a eu aussi des menaces de parents, orales et écrites, des photos prises durant la classe par des élèves et diffusées et de nombreuses choses différentes qui fatiguent, comme le manque d'écoute, les conditions de travail, l'environnement. Une enseignante parle de mal de dos.

Les enseignants disent adorer leur métier mais ne supportent plus ce contexte. Une enseignante témoigne dans ce sens et indique avoir eu des idées suicidaires.

Problématique en lien avec les travaux de rénovation envisagées :

Beaucoup d'enseignants sont inquiets par rapport à la rénovation prévue, ils ont du mal à envisager comment la situation sera améliorée avec le même nombre de salles par exemple.

Des enseignants parlent d'un collège qui sera restructuré mais qu'on aimerait voir refait. Ils parlent d'une phase charnière avec la visite du CHSCT et espèrent un impact sur les décisions du conseil général.

Le projet de rénovation présenté ne répond pas à leurs préoccupations que ce soit sur la taille des classes, les déplacements. Pour eux, la structure est obsolète et n'est pas adaptée à la situation actuelle.

Une enseignante demande des conditions de travail dignes pour les élèves et appelle à la construction d'un nouveau collège qui apparaît comme une solution mieux adaptée. Lorsqu'ils appellent à une nouvelle construction, les enseignants n'acceptent pas la raison que leur opposent le chef d'établissement et le conseil départemental, comme quoi cela occasionnerait une nouvelle friche industrielle.

Un préau qui avait été demandé depuis des années s'avère inefficace pour abriter les élèves car il est beaucoup trop haut et la pluie passe dessous avec le vent.

Les préconisations suivantes sont classées en trois priorités (court terme, moyen terme et long terme). De plus, elles peuvent relever de la responsabilité du chef d'établissement, de la ville, du département ou des services de l'éducation nationale (DSDEN ou rectorat).

Les membres du CHSCT ayant effectué la visite ont formulé les préconisations suivantes :

A court terme

De la responsabilité du chef d'établissement

- **Améliorer les conditions d'accès à la photocopieuse (faciliter le renouvellement des quotas en fonction des besoins, veiller à l'entretien des machines)**
- **Veiller à une accessibilité plus adaptée au matériel nécessaire, papier, feutres et renouvellement des toners. Organisation plus adaptée au niveau de la reprographie, stockage du papier sur les lieux, référent pour le matériel.**
- **Se doter d'une troisième photocopieuse.**
- S'assurer de la présence des registres papiers à l'accueil avec une facilité d'accès au personnel.
- Veiller à la remontée des RSST papiers.
- S'assurer d'avoir deux AP (Assistant de prévention), dont un de l'Éducation Nationale et anticiper le départ de l'AP dans la transmission des informations sur l'établissement.
- Veiller à ce que l'affichage des consignes et des informations ne dégradent pas davantage les conditions de travail dans un cadre professionnel (Affiches droites, scotch transparent)
- S'assurer de la transmission des informations et des connaissances de l'AP au nouvel AP avant son départ.
- Veiller à ce que les personnels soient davantage associés aux projets de rénovation ou autres pour l'avenir de cet établissement (chef d'établissement)
- Veiller à la présence indispensable de la conseillère de prévention et d'un représentant du CHSCT D aux réunions préparatoires.
- Mettre en place un CHS (conseil hygiène et sécurité) conseillé dans le cadre de la présence d'une SEGPA.

De la responsabilité des services de l'Education Nationale

- **Pérenniser un complément de service sur le poste de gestionnaire afin d'une présence à plein temps.**
- Revoir la DGH, établissement en REP pénalisé par la nouvelle dotation, perte d'une classe. La perte de deux divisions va impacter le fonctionnement des classes et l'encadrement des élèves (hausse des effectifs)
- Veiller à ce que l'encadrement (AED) soit augmenté, lié à la configuration des locaux.

De la responsabilité de la mairie

- S'assurer du nettoyage en profondeur du gymnase (beaucoup de poussière, sol difficile à nettoyer au cours du nettoyage régulier).

De la responsabilité du Conseil Départemental

- **Prendre des dispositions afin que les nuisances thermiques (plaques en métal qui concentrent la chaleur, dôme dans les puits de lumière) et les nuisances sonores (cage d'escalier, mauvaise isolation entre les salles de classe) soient éliminées.**
- **Vérifier périodiquement les matériaux et mettre à jour le DTA (respect des consignes de sécurité à l'égard de ces matériaux et prise de mesures conservatoires en cas de détériorations)**
- Prévoir une deuxième ouverture (fenêtre ou porte) pour la ventilation de la salle de vie scolaire.
- Prévoir une porte coupe-feu dans la salle de stockage d'arts plastiques.
- Prévoir des goulottes pour ajouter des prises de courant aux normes dans les salles (salle de musique) afin d'éviter des branchements sur des multiprises.
- Mettre à jour les fiches produits, les fiches de sécurité FFS, vérifier la présence de douchettes en cas de projection sur les yeux, pour le laboratoire.
- Prévoir pour le laboratoire une évacuation extérieure pour l'armoire de stockage.
- Prévoir un nombre suffisant de lieux de stockage et les traiter comme lieux à risques moyens (ex : local archives, bureau intendant qui tient lieu de stockage).
- Normaliser les fixations des luminaires défectueux (colliers de serrage en plastique dans certaines salles)
- Informer la conseillère de prévention et le CHSCT D sur le suivi des travaux
- Faire un inventaire des problèmes de fenêtres et stores afin de remédier rapidement aux huisseries bloquées
- Recruter un personnel de maintenance supplémentaire pour couvrir l'ensemble des besoins.
- Nettoyer plus minutieusement des toilettes extérieures
- Améliorer les préaux pour qu'ils abritent effectivement de la pluie (pour l'instant ils sont trop haut et le vent s'engouffrant sous les préaux ne protègent pas contre la pluie.)

A moyen et long terme

De la responsabilité du chef d'établissement

- Améliorer la communication entre les différents personnels (s'assurer d'une meilleure diffusion des informations).
- Prendre davantage en compte les remontées des équipes enseignantes.

De la responsabilité de la mairie

- Rénover le gymnase et les pistes d'athlétisme : sécurisation des locaux, et rénovation de la structure (dalles au plafond qui tombent, réfection des peintures, aménagement de lieux de stockage).

- Résoudre les problèmes thermiques du gymnase
- Sécuriser les accès au gymnase (clôture, portail)

De la responsabilité du Conseil Départemental

Les membres s'interrogent sur l'opportunité d'une rénovation des bâtiments **plutôt que la construction d'un nouveau collège : étages entiers refaits déjà dégradés (infiltrations, fissures, chutes de luminaires), travaux difficiles sur les temps de classe déjà mal vécus, nuisances sonores, sécurité, vétusté des salles, coût.**

- **Sécuriser la passerelle dangereuse ou la remplacer**
- Revoir la dotation et la maintenance du parc informatique (matériel vétuste et connexion chaotique)
- Si la rénovation doit se faire malgré tout, prévoir un plan de prévention et y associer le personnel, la conseillère de prévention et le CHSCT D
- Tous les travaux à risque, notamment le désamiantage, doivent se faire en dehors des heures de présence des élèves et du personnel.
- Prévoir une salle de restauration plus grande et isolée pour le personnel.

La FNEC FP FO 81 invite l'ensemble des personnels du collège Louis Pasteur à faire remonter au syndicat toutes les informations sur les conditions de travail dans l'établissement, sur l'avancement de la résolution des problèmes. La FNEC FP FO 81, attentive à la situation et à son évolution, se tient à votre disposition pour aider à l'organisation de réunions pour établir les revendications et pour porter ces revendications à tous les niveaux.